

BEYOĞLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

La quatrième audience du procès d'Ankara

La Cour a entendu hier les principaux témoins

La journée d'hier du procès d'Ankara fut surtout la journée des témoins. Le tribunal, qui attache une importance justifiée aux dépositions des rares personnes qui se sont trouvées sur les lieux du drame ou ont été en rapports avec ses auteurs, n'a pas hésité à consacrer une notable partie de la première audience à la fixation d'un point important. M. Adil Kanmaz, motocycliste au service du ministère des Affaires étrangères, dépose que l'engin a explosé devant M. von Papen.

— Après que j'eus relevé l'ambassadeur, dit-il, nous passâmes près du nuage de fumée provoqué par la déflagration...

Par contre, Mlle Bigan Tokgöz, entendue la veille, avait affirmé que l'explosion avait eu lieu derrière l'ambassadeur. Confrontés, les deux témoins maintiennent chacun ses déclarations antérieures sans que l'on puisse élucider ce point.

Ömer a quitté l'hôtel les mains vides

De la déposition du secrétaire de l'hôtel «Toros», M. Seyfettin Sarioglu, nous retiendrons seulement qu'Ömer Tokat n'avait aucune arme, même pas un canif étant donné qu'il s'était prêté un jour à un témoin pour tailler son crayon. Un autre employé de l'hôtel, M. Hasan Onsal, précise que, le jour de l'attentat, Ömer partit à 8 heures 30, contrairement à ses habitudes, car généralement il ne sortait guère avant 11 heures.

— Avait-il entre les mains, demande le Président, une boîte ou une chose ressemblant à une valise au moment où il est sorti de l'hôtel le matin de l'attentat ?

— Non, il n'avait rien sur lui en sortant de l'hôtel.

— Avez-vous remarqué quelque chose d'anormal dans son état ?

— Comme je me lève de bonne heure et m'occupe des affaires de l'hôtel, je n'ai pu faire trop attention à lui et je n'ai pu demander non plus la raison de son départ si matinal contrairement à ses habitudes. Mais il était, comme toujours, de bonne humeur ce jour-là aussi.

Le portier de l'hôtel, Ali Civik, entendu au cours de la deuxième audience, n'apporte aucun fait nouveau.

L'agent de police M. Kâzim Özdemir en fonction au poste de Kavaklıdere, le jour de l'attentat, précise que l'engin a explosé devant M. et Mme von Papen, ce qui confirme la disposition du témoin Adil Kanmaz.

Pavlof demanda qu'elle était la distance entre l'endroit où la bombe explosa et M. von Papen.

— 15 à 16 mètres ; la distance entre le poste de faction et l'endroit où la bombe éclata était d'environ trois cent à quatre cent mètres.

Le témoin Maruf Onurkaya, voisin de la chambre de Süleyman, dans une pension, fournit quelques détails sur le premier séjour d'Ömer à Ankara. Il a été frappé par le fait que Süleyman appelaient Ömer, non de son vrai nom, mais du nom de Hiso ou Isa. Le prévenu

explique que c'est ainsi que l'on appelle Ömer, au pays.

La dame Güler, propriétaire de ladite pension, et Ahmet Kalin, coiffeur à Yenisehir, n'apportent pas, non plus, de fait nouveau.

Le prévenu Kornilof demande seulement si Güler n'était pas tenue de signaler à la police l'identité de ses pensionnaires. Le Procureur précise que le témoin a été effectivement condamné par le 1er Tribunal criminel pour avoir négligé cette formalité.

Les premiers contacts avec l'ambassade d'URSS

L'ingénieur polonais, M. Edouard Romanowski, habite l'immeuble au dessus du salon de coiffure où travaille Süleyman. Ce dernier cherchait à engager tous les matins la conversation avec lui, avec une insistance surprenante. Mais l'ingénieur coupait court en disant qu'il était pressé. Un soir, Süleyman l'a rencontré dans la rue. Il lui demanda un entretien. Les deux hommes eurent une brève conversation dans le jardin du « Croissant-Rouge ».

— Je pensais, continue le témoin, qu'il m'aurait demandé un emploi. Je fus donc fort surpris en l'entendant me dire qu'il avait affaire à l'ambassade de Russie. Les Soviets ont déporté en Sibérie beaucoup de familles polonaises. Il m'est arrivé parfois de me rendre à l'ambassade des Soviets pour avoir des nouvelles de parents. Pensant que Süleyman aussi avait une affaire de ce genre, je lui dis :

— Attends ici, nous y irons au retour.

Mais malgré que ma soeur aussi ait été déportée en Sibérie, je ne suis pas allé à l'ambassade des Soviets et je n'ai présenté personne à Süleyman. Seulement, le lendemain, je lui ai dit qu'une dame donnant des leçons de français et qui avait un élève russe pourrait lui être utile. Je ne lui ai pas dit toutefois le nom de cette dame.

— Et quel était-il ?

— Mme Chartier. Elle a loué un grand appartement et elle sous-loue des chambres. Plusieurs de mes camarades polonais habitent chez elle. En allant les voir, j'ai connu cette dame. Comme je pensais lui présenter Süleyman, j'ai été fort surpris d'entendre ce dernier me parler de livres sterling, de communisme et autres choses semblables. Cela m'a énervé d'entendre un homme qui n'était pas de mon rang aborder de telles questions. Je me demandais comment j'allais me débarrasser de lui, mais il se mit à me parler de lettres. Je lui dis alors séchement que je ne connaissais personne à l'ambassade des Soviets.

J'ai commencé alors à concevoir des doutes au sujet de Süleyman. Je me dis qu'il pouvait être un agent étranger ou appartenir à la police. Trois ou quatre jours après, Süleyman reparut : Que se passe-t-il de moi à l'ambassade ? demanda-t-il. J'ai été surpris et j'ai répondu : Je n'en sais rien. Depuis je l'ai guère revu ou du moins très rarement. Ce n'est

pas moi qui lui ai indiqué l'adresse de Mme Chartier.

On demanda au témoin pourquoi il n'avait pas averti la police, du moment qu'il avait conçu des doutes à l'égard du Süleyman. Il répond qu'en sa qualité d'étranger, cela lui aurait été difficile. Il craignait aussi de se rendre ridicule.

— Pourquoi, insiste le substitut Kemal Bora, avez-vous continué à fréquenter le salon où travaillait Süleyman ?

— Question d'habitude, et aussi parce que cela m'aurait coûté plus d'aller ailleurs ; d'ailleurs je savais que Süleyman était pauvre.

Le substitut observe que, dans sa première déposition, le témoin avait déclaré avoir la connaissance, chez Mme Chartier, d'un fonctionnaire de l'ambassade d'URSS. Pourquoi n'en a-t-il pas révélé le nom ?

— Parce que je l'ignorais, affirme le témoin. J'ai eu une conversation avec lui. Depuis, il est parti pour la Palestine ou la Syrie. D'ailleurs je l'avais connu par l'entremise d'un de mes camarades qui nous servait d'interprète. Ce camarade lui avait demandé quelles étaient les intentions de l'URSS à l'égard de la Pologne indépendante. « Bonnes », avait dit cette personne, en ajoutant que les Soviets ne se mêleraient pas des affaires des Polonais.

Répondant à une autre question du Procureur, le témoin déclare ne pas connaître un certain Novikof dont Süleyman a parlé. Il ignore où le prévenu a trouvé ce nom. Il conclut en disant avoir dit tout ce qu'il sait et qu'il ignore les raisons pour lesquelles Süleyman lui a attribué beaucoup de choses.

Süleyman, avec une visible colère, déclare que les dépositions de Romanowski sont fausses, d'un bout à l'autre, quelles sont un tissu d'inventions, que les faits sont tels que lui, Süleyman, les avait relatés.

Le patron du salon de coiffure où travaillait Süleyman, M. Ismail Korkulu, n'apporte rien de nouveau.

(Voir la suite en quatrième page)

DIRECTION : Beyoğlu, Suterazi, Mehmet Ali A. TEL. : 41892
REDACTION : Galata, Eski Gümrük Cad. No. 1 TEL. : 249266
Direct.-Propriétaire G. PRI

M. Laval à Vichy

Il est reçu par le maréchal Vichy, 16 AA. — M. Laval arriva Vichy, accompagné de M. de Briac fut reçu aussitôt par le maréchal tain.

Vers la constitution du nouveau cabinet

Vichy, 17 A. A. — Le nouveau cabinet Laval sera formé aujourd'hui après la réunion du dernier conseil ministres auquel assistera l'amiral lant, en qualité de vice-président conseil. Plusieurs listes de ministres eulièrement déjà, mais elles n'offrent aucun caractère d'authenticité. M. Laval riva, en effet, seulement au maréchal tain le nom des personnalités qui seraient susceptibles de participer à la velle équipe ministérielle.

La teneur des conversations d'aujourd'hui qui se déroulèrent entre chef d'Etat et le futur président du conseil, demeure également secrète.

La journée d'hier fut essentiellement marquée par les deux entretiens de Vichy, qui poursuivit ses consultations dans le bureau mis à sa disposition pavillon Sévigné.

Dans les milieux politiques de Vichy, on estime que M. Laval, à l'occasion de son retour aux affaires publiques, prononcera un important discours où seront examinés un à tous les grands problèmes de la politique française.

Dans l'état actuel des conversations il apparaît encore difficile de dégager les grandes lignes de la politique française telle que la conceit l'initiateur du rapprochement franco-allemand.

Vichy connaît hier une journée d'aujourd'hui rappelant celle des grandes cérémonies ministérielles d'avant la guerre.

Il y aura un grand changement

Vichy, 17 AA — M. Laval se réservera de gérer les principaux ministères. Il prononcera un discours sur la politique.

On croit qu'il y aura un grand changement en la politique de France, M. Laval ayant été le promoteur de la collaboration avec les Allemands.

Voir la suite en quatrième page



Lance-flamme du génie italien en action

La presse turque de ce matin

Cumhuriyet

Clarté dans la politique de l'Axe

M. Yunus Nadi, commentant les déclarations du nouveau gouvernement bulgare, relève qu'elles sont cérémonieuses par la communauté d'action parfaite avec l'Axe. Et il n'hésite pas à trouver cette politique logique pour la Bulgarie :

De même que, dans son ensemble, le caractère sérieux de la politique bulgare consacré par la collaboration germano-bulgare, il n'y a aucune raison pour pas estimer comme sincère l'importance ordée par la Bulgarie à l'amitié turco-bulgare, en tant que partie de cette politique générale. Il n'y a jamais eu de question susceptible de troubler notre amitié avec la Bulgarie et il va sans dire que l'unité turco-bulgare a puisé une nouvelle force dans les formes nouvelles émises par les relations germano-bulgares.

Les publications des presses bulgare et roumaine, où il est dit que l'existence de la Bulgarie et de la Roumanie et leurs rapports amicaux constituent un sérieux facteur pour la future paix mondiale, sont très exactes et parfaitement opportunes.

Comme le fait si judicieusement remarquer la presse bulgare, les Turcs et les Bulgares ont vécu ensemble pendant cinq siècles. Si même nous laissons du côté pour le moment l'identité raciale des deux peuples, c'est une vérité qu'une existence commune si longue a donné aux deux nations une connaissance réciproque parfaite et c'est indubitablement un facteur solide et évident pour qu'elles vivent encore ensemble amicalement à l'avenir.

En tous cas, il est certain que les relations turque et bulgare n'avaient aucun compte à régler, la Bulgarie n'a pas eu d'être incommodée par le souci d'une action qui pourrait venir de la Turquie.

Voilà en quoi consiste la vraie situation que nous pourrions mettre en évidence de notre côté, devant la nouvelle politique bulgare très claire qui accorde une grande valeur à l'amitié turque.

Yeni Sabah

'amitié turco-bulgare

Après avoir constaté que les journaux bulgares usent à l'égard de la Turquie d'une courtoisie telle que nous en sommes confus, M. Hüseyin Cahid Yalçın trace un historique des relations entre les deux pays :

La Turquie avait beaucoup voulu que la Bulgarie adhérât au pacte balkanique, c'est-à-dire qu'elle devint son alliée. Mais la Bulgarie n'y a pas consenti dans le cadre des conditions qui régnaient à l'époque.

Les conditions actuelles sont elles favorables à l'établissement entre nos deux pays de relations allant au-delà de l'amitié ? Suivant notre point de vue, cela est impossible.

Nous concevons que la Bulgarie, au profit d'avantage aujourd'hui à pouvoir s'appuyer sur une alliance avec une Turquie forte. Mais la voie adoptée par la Bulgarie empêche la Turquie de suivre une voie de conduite solidaire avec elle.

Nous sommes les alliés de la Grèce. Nous sommes partisans de l'existence d'une Grèce libre et indépendante, qui n'est pas déchiquetée dans le cadre des frontières naturelles et nationales.

— La justice, coup de territoires de justice turque, se trouvent sous de mettre en appui même qui voudrait retenir.

nir par force ces territoires, nous ne négligerons pas la tâche qui nous incombe et qui est d'aider au rétablissement dans les Balkans d'une Grèce libre et indépendante.

En outre, la Bulgarie est l'ennemie de notre alliée, l'Angleterre. Elle voit son salut dans la destruction de l'Angleterre en tant que grand Etat. Nous sommes convaincus du contraire. Cet état de choses nous empêche de songer à une alliance sérieuse et durable avec la Bulgarie.

Il ne peut être question aujourd'hui, entre la Turquie et la Bulgarie que de relations d'amitié. Il n'y a aucune raison pour que la Bulgarie puisse douter des sentiments que nous nourrissons à son égard. Mais je déclare, à titre personnel, que je doute fort des sentiments de la Bulgarie à notre égard. Je ne vois l'amitié bulgare envers la Turquie que dans les colonnes des journaux et sur les lèvres des hommes d'Etat bulgares.

La presse bulgare, bien disciplinée, se conformant à l'ordre qu'elle en a reçu, fait pleuvoir sur nous les feux de salve de ses assurances d'amitié. Les hommes d'Etat bulgares ont la courtoisie d'en faire autant. Mais les actes, qui sont la véritable démonstration de l'amitié, sont diamétralement opposés. Et ils nous démontrent qu'il ne nous faut pas nous fier aux mots.

Les livres scolaires bulgares continuent à inciter à l'hostilité contre la Turquie comme un sentiment naturel pour les nouvelles générations bulgares. La Radio Bulgare, dans ses éphémérides cherche à conserver dans les coeurs des jeunes bulgares les souvenirs de la lutte contre la Turquie.

Quoique il y ait actuellement un million de Turcs en Bulgarie, il ne s'y publie pas un seul journal en langue turque. Et les enfants des Turcs de Bulgarie n'ont pas un seul lycée turc. Le gouvernement bulgare place à la tête de la communauté turque, en tant que chefs religieux, les pires fanatiques et par leur entremise se livre à la propagande contre la République turque.

Les Bulgares qui sont entrés en Thrace Occidentale ont dirigé toute leur hostilité contre la classe turque plus ou moins éclairée et se sont efforcés de l'anéantir. Cens qui ont fui et ont pu se réfugier ici nous ont fait des récits qui suffisent à nous éclairer au sujet de la nature de l'amitié bulgare.

M. Asim Uz dans le « Vakit » voit un curieux renouvellement de l'histoire dans le fait que tout, comme Guillaume II, M. Hitler ait été amené contre sa volonté et par la force des choses à envisager la guerre contre l'Angleterre.

M. Abidin Dauer, dans l'« İkdam », récompte que le congrès national hindou qui doit se réunir à la fin de cette semaine décidera la résistance contre l'invasion. Il estime toutefois que le problème de la défense de l'Inde sera très ardu.

M. Nizameddin Nozif, dans l'« İstiklal », parle des promesses qu'Ankara adresse à la nation turque.

M. Ahmed Emin Yalman, dans le « Vatan », souligne dans la convocation des journalistes à Ankara une nouvelle étape sur la voie de la collaboration.

Cristiana De Angelis, profondamente commossa, per l'attestazione di affetto e di stima tributata alla memoria del suo care babbo

sentimentalmente ringrazia tutti coloro che hanno voluto prendere parte al suo dolore.

Pompe funebre B. DANDORIA

LA VIE LOCALE

COLONIES ETRANGERES

Le départ du Cav. Staderini

Mardi dernier, 14 mars, le vice-Consul d'Italie, Cav. Ettore Staderini qui vient d'être appelé à un important poste au ministère des Affaires étrangères à Rome a quitté définitivement notre ville.

Il a été salué à la gare par de nombreux amis et collègues, par la personnel du Consulat Général, au complet et par de nombreux membres de la colonie. Pendant un séjour de trois ans et demi à Istanbul, le Cav. Staderini, avait eu l'occasion à plusieurs reprises d'assumer par intérim la gérance du Consulat général, et de faire apprécier ainsi de très sérieuses qualités de cœur et d'esprit, un sérieux précoce et un dévouement entier pour les intérêts de ses nombreux compatriotes établis en notre ville.

Le nouveau vice-Consul, M. Costanzo Marinucci, a déjà pris possession de sa charge. Nous nous permettons de lui adresser tous nos voeux de succès ainsi que nos voeux de bienvenue pour lui-même et pour Mme Marinucci.

La messe de Requiem pour le Cardinal Boggiani

Une cérémonie solennelle de Requiem s'est déroulée hier en l'église paroissiale de Saint-Pierre, à Galata, pour le repos de l'âme de Son Em. Réverendissime le cardinal Tommaso Pio Boggiani.

Le défunt avait été envoyé tout jeune à Istanbul, à peine ordonné prêtre et à peine il avait endossé l'habit des Rév. Pères Dominicains. Il fut le premier à diriger l'église et l'école de Yedikule.

De retour en Italie, après un apostolat exemplaire en notre ville, il enseigna la théologie et la philosophie en divers collèges dominicains. Ce fut le début

d'une carrière sacerdotale qui devait le conduire aux plus hautes dignités de l'Eglise. Il avait été créé cardinal en 1916.

Le délégué apostolique, Mgr Roncalli, a assisté pontificalement à la cérémonie d'hier à Saint-Pierre. A l'issue du service religieux, l'éminent prélat a su trouver des paroles d'une haute inspiration pour commémorer la noble figure du défunt. Puis il a donné l'absoute. Mgr Kireciyan, archevêque des Arméniens catholiques, Mgr Varouhas, évêque des Grecs Uniates et de nombreux représentants du clergé et des communautés religieuses d'Istanbul ont assisté à la cérémonie.

Etaient également présents le conseil général d'Italie, Comm. Méd. d'or G. Castruccio, le vice-consul, le Comm. Campaner et Mme, le chancelier du consulat Cav. Collela, le Directeur de la Banca Commerciale et de très nombreux fidèles.

La chorale de Saint-Pierre a exécuté avec beaucoup de talent la Messe de Requiem du rite grégorien.

LA PRESSE

« Yapi »

Encore un numéro réussi de cette si intéressante revue consacrée aux Beaux-Arts et paraissant deux fois par mois. Un texte riche et varié dû à des plumes autorisées, d'abondantes illustrations, beaucoup de croquis voilà les caractéristiques de « Yapi ».

Nous relevons au sommaire du dernier fascicule, trois articles dus à MM. Yunus Nadi, Nizamettin Nazif et Yalcin, éditorialistes notoires de la presse locale.

Par ailleurs M. B. Unsal consacre une brillante étude au concours international organisé pour le mausolée d'Atatürk.

Nous recommandons vivement cette belle publication à nos lecteurs.

La comédie aux cent actes divers

L'ENVOYÉ DE DIEU

Le dame Fethiye, habitant Karagümük, Sul tanmahale, Sobaliçeme, No. 70, a un fils en Anatolie. L'autre soir, comme elle vaquait aux soins de son ménage, elle entendit frapper à la porte. Était-ce l'absent qui revenait ? A cette idée, elle retrouva soudain ses jambes de jeune fille pour se précipiter vers la porte.

Mais ce n'était pas son fils. C'était toutefois un charmant garçon, très bien mis, qui lui baissa respectueusement la main.

— Je suis, dit-il, un ami de votre fils. Il m'a chargé de vous transmettre ses plus effectueux hommages et de vous remettre aussi cette lettre.

La brave Fethiye eut une exclamation de joie. Ainsi ses pressentiments ne l'avaient pas trompée ; elle allait avoir des nouvelles de son cher garçon. Mais il ne fallait pas laisser ainsi à la porte ce visiteur bienheureux, et envoyé de Dieu. Fethiye le fit entrer, elle le retint à souper et lui proposa même de passer la nuit chez elle. Là, sans façon, elle lui ferait un bon lit. Et cela lui rappellerait son cher fils.

Le visiteur se laissa faire douce violence. On le régala d'un succulent repas. Puis il se retira dans sa chambre.

Le lendemain matin, Fethiye se leva à l'aube afin de préparer au visiteur un plantureux déjeuner. Mais elle eut beau frapper à sa porte, on n'ouvrait pas. A la fin, prise d'une vague inquiétude, elle entra.

Ciel ! Matelas, draps, oreillers et coussins, toute la literie fine qu'elle avait mise à la disposition de l'hôte avait disparu, — et le jeune homme aussi !

Une fenêtre donnant sur le jardin et demeurée ouverte indiquait le chemin par lequel cet exode s'était opéré.

Fethiye fit une rapide visite des diverses pièces de sa maison. Partout un visiteur électricien avait prélevé quelque objet de prix — notamment des objets en cuivre, comme il y en a tant dans toute maison turque et de si beaux parfois.

Désabusée et dolente, Fethiye est allée contester sa mésaventure au commissariat de police. On recherche l'individu qui n'avait pas rougi d'exploiter la crédulité et l'amour d'une mère.

LA CRISE

Des appels déchirants de femmes que l'on égorgue partent, hier matin, d'une tranquille maison de garçons ?

la rue Şehsur, No. 15, le long de la déclive de Mehmet passa, à Sultan-Ahmet. On accusa. Deux femmes étaient dans le coma à la suite de violents coups qui leur avaient été portés à la tête avec un instrument contondant. Un énergumène, les yeux exorbités, se porta à la rencontre des agents de police, en proférant des menaces. On l'a appréhendé.

Il semble que l'homme, un marchand ambulant du nom de Riza, pris d'une crise soudaine, a arraché un pied de sa table et s'en est serré pour porter plusieurs coups à la tête à sa mère Hanife et à sa femme Hatice. Les malheureuses, surprises par la soudaineté de cette attaque n'avaient pas le temps de fuir. L'état de Hanife est particulièrement inquiétant.

Au commissariat de police où l'avait conduit, Riza parvint à tromper l'attention des agents et à prendre la fuite. On l'a toutefois attrapé. L'enquête continue.

A VOIX BASSE. La prévenue est d'âge moyen, brune et plâtreuse. Elle ne manque pas d'une sorte d'élégance pittoresque et imagée.

— Je rentrais du marché ; j'avais acheté quelques légumes. J'ai entendu un murmure dans ma chambre du premier. Il me sembla reconnaître la voix de ma fille, une grande jeune fille de 17 ans, Monsieur le juge, qui n'a pas beaucoup d'expérience. C'était elle, en effet, toute seule avec le fils de notre propriétaire. Sont-elles là des choses qu'une mère peut tolérer ? Je leur ai dit que ce gamin m'intente procès sous prétexte que je l'aurais insulté !

Le tribunal, considérant que les faits de cause sont confirmés par les aveux de la prévenue elle-même, condamne celle-ci à un mois de prison puis réduit cette peine à 20 jours, en faisant bénéficier l'accusée des circonstances atténuantes.

La femme est furieuse. En sortant, elle fait un serment :

— Désormais, je le jure, nous logerons seules dans une cabane s'il le faut, mais sans cohabitation aucune.

Croyez-vous que cela suffira pour empêcher la fille de 17 ans de causer à voix basse avec les garçons ?

La guerre sous-marine dirigée à distance

Lors de la précédente guerre les sous-marins avaient mené une campagne qui, pour extrêmement meurtrière qu'elle fut, n'en demeurait pas moins subordonnée, dans sa conception initiale et son organisation au facteur « hasard ». Les sous-marins continuaient, non plus en surface, mais sous l'eau, la forme de guerre au commerce, menée jadis par les corsaires, avec toute la large part d'aventures et d'aléas que comporte une pareille action. Nous en avons un témoignage dans les mémoires qu'ont publiés tant d'anciens commandants d'*U-Boots* et qui constituent une lecture aussi attrayante que celle de n'importe quel roman de Mayne Reid, de Jules Verne ou autres.

Les commandants d'*U-Boots* recevaient, au départ, quelques directives générales, concernant la zone, où devaient se développer leurs opérations. Mais, pour tout le reste, ils avaient carte blanche.

Il semble qu'il n'en est plus ainsi aujourd'hui et les journaux allemands parlent avec insistance d'une forme de « Guerre sous-marine dirigée à distance qui est appliquée actuellement ». Plus de croisières de « chasse » d'unités qui, s'en vont, en enfants perdus à la recherche d'un butin plus ou moins hypothétique, mais au contraire un commandement direct et constant, auquel les sous-marins en mer contribuent à être soumis.

Le commandant en chef de la flotte sous-marine allemande, l'amiral Dönitz, a établi son Quartier-Général dans une base du rivage de l'Atlantique. De là, il dirige les détails des opérations, en utilisant de façon rationnelle les ressources de la technique moderne.

Cette possibilité qui est offerte aujourd'hui de diriger la guerre sous-marine dans son ensemble d'une base où affluent non seulement les informations, concernant la position des divers sous-marins se trouvant en mer, mais aussi celles concernant les mouvements des navires marchands et des convois de l'adversaire, a amené une révolution dans la stratégie et la tactique des sous-marins et a permis l'obtention de succès absolument exceptionnels. C'est ce qui explique que les sous-marins de l'Axe soient parvenus à trouver, avec une précision, qui a souvent quelque chose de mathématique, les convois ennemis, à les soumettre à une série d'attaques violentes et continues.

Comme exemple des résultats pratiques de cette liaison étroite entre les sous-marins et leur commandement, les journaux allemands ont cité récemment le cas d'un sous-marin opérant sur le littoral des Etats-Unis qui ayant éprouvé sa cargaison de torpilles, à la fureur d'une série de brillants succès, mais disposant encore d'une réserve de combustible liquide importante, a été informé par le commandement central qu'il pourrait rencontrer, en un lieu de rendez-vous qui lui était indiqué avec toute la précision voulue, un autre sous-marin à court de carburant, mais disposant encore d'une réserve considérable de torpilles. Le transbordement se fit en haute mer, avec plein succès.

Le commandement central des sous-marins est abrité dans un des nouveaux ouvrages bétonnés, à l'épreuve de la bombe, qui ont été construits, comme on le sait, sur le littoral français par l'Organisation Todt. Pas une seule fenêtre, éclairage entièrement artificiel; pas la moindre échappée sur la mer libre. L'isolement est complet et en quelque sorte typique pour cette forme de conduite de la guerre.

Ce poste appartient à l'ensemble, très complexe, des ouvrages qui ont été érigés ayant tout pour la protection des sous-marins. Les sous-marins y trouvent des docks, à sec, où ils sont conduits tout comme une voiture est menée au garage. Des ateliers, entièrement souterrains

sont construits dans de vastes halles, absolument à l'abri du danger aérien. Les travaux nécessaires de révision et de réparation des unités peuvent y être effectués en peu de temps et avec toutes les garanties de sécurité.

On imagine quel effort matériel gigantesque il a fallu pour réaliser ces installations formidables. Mais cet effort n'est pas perdu ainsi qu'en témoigne l'accroissement constant et croissant du butin des sous-marins de l'Axe au cours de leurs croisières dans l'Atlantique.

G. Primi

L'amiral Dönitz à Rome ?

Londres, 16, A.A. — Selon une information de la radio allemande, l'amiral Dönitz, commandant de la flotte des sous-marins allemands, arriva hier à Rome. Il visita le ministre de la Marine italien et le chef de l'Etat-major général.

Un Régal pour les Amateurs
De Chant et de Musique

ILSE WERNER

a remporté hier Soir au

Ciné ŠARK

dans

JENNY LIND

(Le Rossignol Suédois)

Un Succès Eclatant

LE VILAYET

La fête de la Souveraineté
Nationale et de l'Enfance

Le programme de la célébration de la double fête de la Souveraineté Nationale et de l'Enfance, le 23 avril prochain, a été fixé.

Une grande cérémonie aura lieu à cette occasion sur la place de Taksim. Des délégations des élèves de toutes les écoles primaires de notre ville y prendront part. A 9 h. 30, la jeunesse scolaire se réunira autour du monument.

Le Gouverneur de la Ville et Président de la Municipalité qui présidera la cérémonie prononcera une courte allocution. Il souhaitera une bonne fête aux élèves. Un défilé aura lieu ensuite.

Des cérémonies semblables se dérouleront dans tous les chefs-lieux de commune.

L'Association pour la Protection de l'Enfance a élaboré un programme de réjouissance pour les enfants, au cours de la Semaine de l'Enfance qui durera du 23 avril au 1er Mai. Des réunions sont prévues en des lieux déterminés. En outre, des vêtements seront distribués, par les soins de l'Association, à 5.000 enfants indigents.

LA MUNICIPALITÉ

Le prix des combustibles

Convient-il de supprimer le prix maximum sur les combustibles ? La direction des Services de l'Economie à la Municipalité, forte des expériences réalisées jusqu'à ce jour, répond sans hésiter : Il faut l'abolir, et tout de suite !

Mais la direction Ravitaillement objecte qu'il y a des inconvénients graves à supprimer et à rétablir à tout bout de champ les prix-limites.

L'*« Aksam »* note à ce propos : Nous demandons à la direction du Ravitaillement : Etes-vous satisfait de cet hiver que vous avez passé en appliquant le système du prix-limite ? Le public a-t-il pu se procurer du charbon et du bois quand il l'a voulu ?

N'y a-t-il pas des gens, aujourd'hui encore, qui, pour avoir un seul kilo de charbon, doivent faire queue pendant des heures, en poussant et en étant poussés ?

Les résultats fournis par le prix limite sont manifestes. Ne serait-il pas plus sage de mettre également à l'épreuve maintenant les résultats de la liberté de vente ? Nous sommes sûrs qu'à l'instar du prix-limite sur la viande, celui imposé au bois et au charbon sera finalement aboli. Mais nous désirons que cela soit fait avant qu'il ne soit trop tard.

Les nouveaux arrivages

À la faveur du beau temps, les arrivages de charbon se sont accrus ces jours derniers. Avant-hier, deux vapeurs nous ont apporté de Zonguldak environ 6.000 tonnes de combustibles ; on attend encore 3.000 tonnes avant la fin de la semaine.

On a déjà entrepris la constitution de stocks pour l'année prochaine, dans les centres de distribution. On envisage d'en constituer qui soient exactement doubles de ceux de l'année dernière. En outre, on s'efforce de faire venir du charbon de bois des localités d'alentour.

Les charbonniers ont entrepris des démarches en vue d'obtenir que les moyens de transport soient réquisitionnés pour le transport du combustible. Par contre, les propriétaires des dits moyens de transport se plaignent de l'insuffisance des tarifs dont ils bénéficient. Cette question fera l'objet d'une étude à part.

Touring et Automobile Club de Turquie

En vertu de l'Article 7 des Statuts du Touring et Automobile Club de Turquie reconnu d'utilité publique, les membres qualifiés sont priés d'assister à l'Assemblée annuelle qui se tiendra, au Halkevi, Tepebasi, le Samedi, 18 Avril 1942, à 3 heures et demie p. m.

Banca Commerciale Italiana

CAPITAL ENTIÈREMENT VERSE ET RESERVE

LIT. 865.000.000

SIEGE CENTRAL : MILAN

FILIALES DANS TOUTE L'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR,

LONDRES, NEW-YORK

BUREAUX DE REPRESENTATION A BELGRADE ET A BERLIN

FILIALES EN TURQUIE :

SIEGE D'ISTANBUL : Galata, Voyvoda Caddesi Karaköy Palas.
Téléphone : 44845

BUREAU D'ISTANBUL : Alalemeyan Han. Téléph. 22900-3-11-12-15

BUREAU DE BEYOGLU : İstiklal Caddesi N. 247 Ali Namik Han.

Téléphone : 41046

SUCCURSALE D'IZMIR : Cümhuriyet Bulvari N. 66.

Téléphone: 2160, 61 - 62 - 63 - 64 - 65

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Les guichets de la Banca Commerciale Italiana en Turquie se tiennent à l'entière disposition de la Clientèle, désireuse de se procurer les

BONS D'EPARGNE

dont la création vient d'être décidée par la loi No. 4058 du 2-6-1941

La quatrième audience du procès d'Ankara

La Cour a entendu hier les principaux témoins

(Suite de la 1ère page)

Les questions de Kornilof

A la reprise de l'audience, la parole est donnée à Kornilof, qui l'avait demandée dès le matin. Le prévenu rappelle qu'à la première audience du procès, il avait voulu poser certaines questions à Abdurrahman et à Süleyman. Maintenant, il est renseigné par leurs dépositions. Il ne lui reste que deux questions à poser :

1. — Il conclut des dépositions d'Abdurrahman et de Süleyman que tous deux ne l'ont pas vu en compagnie d'Ömer et qu'ils ne luiont pas présenté. Est-il possible partant de retirer de leurs dépositions les conclusions qu'ils avaient formulées antérieurement ?

Süleyman répond :

— Je n'ai jamais vu Ömer en compagnie de Kornilof. Mais je jure que c'est moi qui aie fait connaître Abdurrahman à Kornilof.

Abdurrahman, également, affirme que ce n'est pas lui qui fait connaître Ömer à Kornilof et qui c'est seulement par Ömer qu'il a eu connaissance des relations de ce dernier avec Kornilof.

2. — Les choses étant telles, Kornilof demande qui l'a mis en contact avec Ömer, où et dans quelles circonstances. Du moment qu'Ömer, ajoute-t-il, racontait tout à Abdurrahman, il a dû sans doute lui dire cela aussi.

Abdurrahman répond :

— Je suis surpris que pareille question soit posée par Kornilof. Je crois vivement, ainsi que je l'ai expliqué dans mes anciennes dépositions que, Kornilof et Pavlof ont été chez Ömer le jour même où le camarade de ce dernier, Selami, devait rentrer de congé, c'est à dire le 6 janvier, et que la Pavlof a mis en contact Ömer avec Kornilof.

Kornilof juge vagues les réponses d'Abdurrahman. Ce dernier riposte :

— C'est Pavlof qui a fait connaître Ömer à Kornilof. Mes paroles ne sont pas vagues. Et ce n'est pas à la suite d'imputations vagues que j'occupe le banc d'accusé.

L'avocat d'Abdurrahman, Me Şakir Ziya prend la parole :

— Pavlof, dit-il, a accusé mon client d'être un homme qui change de nationalité comme de chemise. Il a prétendu qu'il ne serait pas Turc. Nous sommes en mesure de démontrer qu'Abdurrahman est Turc. Il y a d'abord la décision à cet égard du conseil des ministres ; il y a aussi les dossiers de l'enquête qui attestent que mon client a déclaré être de race turque. Il y a aussi une preuve morale que je tiens à proclamer à la face de l'opinion publique : Abdurrahman a relaté les faits tels qu'ils se sont produits malgré qu'ils fussent contraires à son intérêt et tout à sa charge. Il a beaucoup souffert. Se rend-on compte de ce que cela signifie pour un homme que de passer de ses propres mains la corde à son cou ?

Pavlof a accusé Abdurrahman d'être « Trotzkiste », maître chanteur et « agent allemand ». Rien de cela n'est vrai. Les paroles de Pavlof n'ont aucune valeur ni juridique ni scientifique. Malgré ses titres de pédagogue, d'économie et d'écrivain, il s'est trouvé dans l'embarras devant le tribunal. Abdurrahman repousse avec dégoût les paroles de Pavlof à son égard.

Le président de la Cour demande à l'accusation si elle a quelque chose à dire. Le Procureur général, Cemil Altay demande deux choses :

1. — Le maintien en détention des accusés.

2. — La convocation des témoins d'Istanbul et de ceux d'Ankara qui sont partis pour Istanbul, entre autres, le té-

moins Mefaret Koruner et ce conformément à l'article 45 de la procédure des tribunaux pénaux.

Les décisions de la Cour

La Cour se retire pour délibérer et après 45 minutes rentre et prononce les décisions suivantes :

Traduire les procès-verbaux qui n'ont pas été encore remis à Pavlof et à Kornilof. La traduction sera faite en présence du juge compétent Hayrunisa, par les traducteurs. Si les accusés le désirent conformément à l'article 45 du règlement des tribunaux pénaux, ils peuvent demander la traduction de n'importe quelle pièce.

Les faits imputés aux accusés étant passibles d'une peine lourde, et supposant qu'ils pourraient toujours s'enfuir, leur détention et le rejet de leur demande de mise en liberté sont décidés.

Les témoins, qui ont été convoqués et qui ne se sont pas encore présentés entre autres Mefaret Keruner, seront amenés par l'entremise de la force publique.

Le règlement intérieur des prisons indique déjà si les accusés peuvent ou non communiquer avec des tiers.

Les interprètes Vehap Tebrizi et Esref Demircan toucheront respectivement 50 et 60 livres par jour, comme honoraires à payer par l'Administration des Finances et à récupérer de la partie perdante.

Le procès est ajourné au mercredi 29 courant à 9 h. 30. Cette décision a été prise à l'unanimité.

La délégation turque des chemins de fer aux usines Krupp

Berlin, 16 A. A. — M. Krupp von Bohlen, directeur des usines Krupp, a offert un banquet à l'hôtel Kaiserhoff, en l'honneur de la délégation turque des chemins de fer.

Au cours de ce banquet auquel assistait aussi M. Husrev Gerede, ambassadeur de Turquie à Berlin, M. Krupp Bohlen relevant les relations d'amitié, qui unissent les deux pays, déclara que la Maison Krupp qui de tout temps faisait des affaires avec la Turquie, s'efforcera en dépit des difficultés que présente la guerre, d'envoyer le matériel demandé par la Turquie.

La délégation turque s'empressa de remercier vivement.

I Padri Domenicati commosso per l'attestato di stima verso il loro illustre confratello

Sua Eminenza il Sig. Cardinale Tommaso Pio Boggiani

ringraziano sentitamente tutti coloro che hanno voluto presenziare alla mesta cerimonia di ieri 16 aprile.

Un nouveau débarquement japonais aux Philippines

Washington, BBC. 17. AA. — Les Japonais ont débarqué dans l'île Gana et dans l'île Sloilo, aux Philippines. Les troupes américaines les combattent. On n'a pas de détails.

Corregidor résiste. Les forts des Américains ont réduit au silence (?) les batteries des Japonais.

M. Laval à Vichy

(Suite de la première page)

Washington rappelle son ambassadeur

Londres, 17-A.A. — Washington a rappelé l'amiral Leahy, son ambassadeur à Vichy et déclare que c'est pour le consulter. Un chargé d'affaires régira l'ambassade.

La coïncidence démontre que les Américains ne doutent pas que la politique française se dirige vers la collaboration avec les Allemands.

Des troubles ont éclaté en Normandie et en Bretagne.

Les conversations de Washington

Vichy, 17-A.A. — M. Haye, ambassadeur de France à Washington, a conféré longtemps avec M. Sumner Welles et lui a expliqué que la France tient à conserver l'amitié des Américains mais qu'il était impossible à Vichy d'accepter la réponse de Washington au sujet de Brazzaville.

Les Américains quitteront la France libre

Vichy, 17-A.A. — A Washington, M. Sumner Welles a dit aux journalistes qu'il a recommandé aux Américains en France libre, de la quitter à moins qu'ils aient quelque raison majeure d'y rester. Il a dit que cette recommandation n'a rien d'extraordinaire. On l'avait déjà faite à tous les Américains en 1939, vivant dans les zones proches des champs de bataille.

La France ne s'attend pas à une victoire des puissances occidentales

Stockholm, 16 A. A. — D.N.B. — Le journal « Dagsposten » écrit notamment à propos du remaniement ministériel en France :

« Ce remaniement signifie, que la France ne s'attend pas à une victoire des puissances occidentales. Rien ne dit que le remaniement, qui vient de se produire, soit le résultat d'une pression allemande. Le maréchal Pétain en est venu à la conviction, exprimée depuis longtemps par Pierre Laval et l'amiral Darlan, que la France exige une collaboration confiante avec l'Allemagne et que, par conséquent, la tentative de continuer à maintenir le contact avec les puissances occidentales devrait cesser.

Dans un rapport du journal « Afton Tidningen », on considère que le remaniement en France serait une défaite sanglante pour les alliés, dans le cas où les Etats-Unis viendraient à perdre leur influence sur Vichy.

Le sucre rationné aux Etats-Unis

Vichy, 17. AA — A Washington, on annonce que le sucre est rationné à dater de mai. La ration est de demi livre de poids par semaine et par personne.

La guerre sur mer

Les torpillages quotidiens

Washington, 17. AA. — Un bateau américain de tonnage moyen a été torpillé dans l'Atlantique par l'ennemi.

Un pose-mines américain coulé

Washington, 16. A.A. — Le département de la Marine annonce que le dragueur de mines américain Finch fut coulé à coups de bombes devant Corregidor. L'équipage a été sauvé.

N.d.l.r. — Le Finch est un bâtiment de 840 tonnes, ayant 72 hommes d'équipage.

Sahibi: G. PRIMI

Umumi Neşriyat Mütəbərə:

CEMİL SIUFI

Münakasa Matbaası,

Galata, Gümrük Sokak, No. 5.

LA BOURSE

Istanbul, 15 Avril 1942

Sivas-Erz

Sivas-E. tur.

Chemin de fer d'Anatolie III

Banque Centrale

Banque d'Affaires

CHEQUES

Change

Londres 1. Sterling

New-York 100 Dollars

Madrid 100 Pesetas

Stockholm 100 Cour. B.

Le Dr Refik Saydam a reçu la délégation des journalistes turcs

Ankara, 16 A. A. — Ce matin

premier ministre, Dr Refik Saydam

s'est de la Presse, a reçu du

du Peuple les journalistes d'Ankara

lesquels il s'est entretenu sur la

tion générale.

Politique extérieure et intérieure

Le premier ministre, après avoir

dédié dans une courte allocution

de la réunion et tracé les

gnes de la politique suivie par le

de l'Intérieur, présent à la réunion

expliqua la politique intérieure

vernemement et exprima surtout sa

satisfaction de ce que le gove

dan la conduite et l'application

de la politique.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Saracoglu, après avoir

façon très détaillée les développements

de la politique étrangère de ce

niers temps, laissa la parole au

taire-général du ministère des

étrangères. M. Numan Menemecio

relevé les grandes lignes que le

vernemement et la presse suivent

ront de près pendant les déve

ments des événements qui se prochainement.

Les questions économiques

Prenant enfin la parole, M. Okmen,

ministre du Commerce, dé

qué en détail la ligae de co

but pour suivre par le

suje

tion publique: situation g

ravitaillement, importation, pain,

combustibles etc.

Après que les ministres

à certaines questions qui

posées par les journalistes

ministre, Dr Refik Saydam, fit

veau des déclarations tout à fait

diales et s'appesantit surtout

situation intérieure.

Après la réunion, un déjeuner

offert à l'Ankara-Palace par

journalistes se sont entretenus

dialement avec les membres

du gouvernement.

AVVISI

Si porta a conoscenza dei cittadini italiani che i passaporti rilasciati anteriormente del presente avviso hanno ragione di avere valore agli effetti del transito alla frontiera italiana, se non muniti della cessione delle RR. Autorità consolari.